

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 8 (1993)
Heft: 2: Gazette

Rubrik: Formation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FORMATION

La conservation des jardins historiques

L'Association des Conservateurs Suisses de monuments historiques (ACMH), l'Institut pour la conservation des monuments historiques de l'EPFZ et la Section nationale suisse de l'ICOMOS ont consacré cette année leur colloque d'hiver aux jardins historiques et à leur entretien à notre époque. La première partie de ce colloque a permis de présenter différents points de vue, directives et contradictions en vigueur dans ce domaine ainsi que l'état de la conservation des jardins historiques en Suisse. La deuxième partie du colloque a été l'occasion de discussions sur les différentes directives à partir d'exemples concrets. Les paragraphes suivants sont des extraits du discours de clôture prononcé par Guido Hager qui, au-delà des directives en vigueur, défend une autre position qu'il soumet à la discussion, la poursuite de l'aménagement:

Les directives définissent la manière d'aborder l'objet. La reconstruction est aujourd'hui réprouvée d'une manière générale mais est cependant communément pratiquée. La remise en état est une pratique courante et la conservation en l'état est la tâche qui revient de droit au conservateur. Puis, il y a ma théorie que j'aimerais vous exposer: *la poursuite de l'aménagement*.

Alfred Wyss dans son exposé *Das Schöpferische in der Denkmalpflege* a présenté ce concept de façon détaillée et a plus particulièrement mis l'accent sur la créativité du conservateur. La notion de créativité dans le domaine de la conservation est encore très empreinte de la théorie de la restauration éclectique. C'est pourquoi je préfère me tourner vers *la poursuite de l'aménagement*, une notion qui n'a jusqu'à présent pas encore été employée en conservation.

Je vous entraîne ici dans un terrain dangereux, entre les falaises de l'exactitude scientifique et les abîmes des arguments en faveur de la théorie conservatrice. Il me tient à coeur de présenter la théorie de l'intervention sous son aspect destructeur aussi bien que constructif. Ceci dans le sens de Le Blond pour ne pas faire partie de ceux «qui détruisent tout pour mettre en valeur leurs merveilleuses créations».

Tout d'abord permettez-moi de vous soumettre quelques réflexions sur les théories présentées dans les exposés et plus particulièrement sur les deux courants opposés, *la conservation en l'état et la reconstruction*, afin de les comparer à la poursuite de l'aménagement.

Les directives

Dans le domaine de la conservation des monuments historiques, les théories sont nombreuses. Je me suis limité à trois théories parmi les plus récentes. Selon Erika Schmidt, les *directives* servent à étayer les différentes conceptions de la conservation des jardins historiques sous forme de mesures *assurant la sécurité et la promotion des objets à protéger* visant «à conserver la substance historique» et «à conserver et rendre accessible le plus grand nombre possible de caractéristiques pour une période aussi longue possible». Erika Schmidt décrit la conservation, la remise en état, le retour en arrière, la reproduction de ce qui a disparu, l'adaptation à l'utilisation, la réduction des dommages. Il est possible d'adapter un objet à l'utilisation qui en est faite tant que cette utilisation ne fausse pas l'esprit de l'objet ou n'est pas exagérée. Erika Schmidt ne prend pas position sur les formes d'utilisation nécessitant des adaptations architecturales.

Georg Mörsch, pour sa part, décrit les différents types d'interventions possibles, la conservation en l'état, la mise en état, la rénovation, l'assainissement, la restauration, les ajouts, la conservation, les copies, la reconstruction, la réédification, l'anastylose et la transposition. Il est d'avis que différentes formes d'interventions sont possibles sur un même objet dans la mesure où, quelle que soit la méthode employée, l'objectif reste l'homogénéité. Georg Mörsch ne mentionne pas *la poursuite de l'aménagement* dans la liste des théories fondamentales mais signale régulièrement dans ses diverses publications la possibilité d'ajouts discrets et modernes.

David Jacques, quant à lui, s'attache à distinguer différents types de conservateurs, les antiquaires (conservation de ce qui existe), les romantiques (nouvelles créations éclectiques dans des jardins réputés), les historisants (nouvelles créations éclectiques), les interprètes (reconstructions à la Het Loo), les passionnés d'horticulture (restaurations par utilisation d'effets végétaux), les progressistes associatifs (les anciennes fonctions sont reprises et réadaptées), les archéologues (les témoins du passé sont considérés comme les produits de l'histoire: *respect de l'authentique et refus des contrefaçons*). David Jacques ne prend pas en considération le cas où de nouvelles fonctions pourraient donner lieu à une réinterprétation. En ce qui me concerne, les progressistes associatifs me semblent intéressants. Par contre la manière dont D. Jacques considère les archéologues est désastreuse; il est pourtant lui-même archéologue et les présente comme étant les seuls capables de préserver ce qui est authentique et d'éviter les contrefaçons. Grosse erreur. Les images que nous avons en tête existent. Les fouilles existent également. Ces images sont des représentations de jardin mais pas le jardin lui-même. D'une manière générale, tout jardin qui fait l'objet de mesures de conservation propose à ses visiteurs une image de lui-même qui n'a jamais existé auparavant.

Dans ce sens, on peut dire que de ne pas avoir le progrès comme objectif est en fait le progrès. Toute mesure de conservation change un jardin, même si on n'entreprend rien du tout, un jardin évolue. Mais dès que l'histoire d'un jardin est publiée – et tous les conservateurs de jardins historiques aiment publier – cela suffit à pousser le propriétaire, le jardinier ou la commune à s'activer et donc à modifier.

La conservation en l'état

L'idéal en matière de conservation des jardins historiques consiste à *conserver en l'état*. Le jardin en tant que document historique joue, de par sa substance d'origine, le rôle de source primaire. Le jardinier soigne son jardin pendant des décennies, s'occupe de ses cactus, coupe les bords des pelouses; dès que l'alignement n'est pas parfait, il est rapidement corrigé, il remet les pierres en place lorsqu'elles sont déplacées, il peint la clôture avant qu'elle ne commence à rouiller, coupe la haie derrière la clôture afin que le métal respire. Le travail du conservateur des jardins historiques se limite à la mise à jour de l'historique du jardin et à la description des travaux horticoles. Lorsque le jardin est en grande partie en l'état d'origine mais qu'il ne dispose pas d'un jardinier habile, le conservateur se doit de prescrire au nouveau jardinier le programme des soins que nécessite le jardin.

Dès qu'une demande de permis de construire est déposée, le jardin doit être juridiquement protégé. C'est une tâche particulièrement complexe qui incombe dans ce cas au service de conservation des jardins historiques parce qu'une telle protection est très coûteuse et parce qu'il n'y a pas de prestations tangibles à fournir comme preuves du travail accompli au public et aux hommes politiques mis à part ce qui a toujours existé. La conservation en l'état des jardins historiques ne peut pas s'appuyer sur l'effet 'avant' et 'après' qui plaît généralement au public.

C'est au moment où un objet est placé sous protection que commence réellement la conservation des végétaux et les soins. Mais qui s'occupe des conifères situés aux abords de l'Abbaye de Münstair, ce monument de renommée internationale? Comment les conservateurs procèdent-ils dans un cas comme celui-là, comment s'occupent-ils des espaces extérieurs?

Le plus important dans le travail de conservation des végétaux, c'est la continuité et la professionnalité des soins. Les travaux quotidiens exigent beaucoup de soins manuels et également beaucoup de connaissances spécialisées, ce qui exige des qualités aujourd'hui rares qu'il est nécessaire d'encourager. Trop souvent on a recours à des solutions de facilité, on place par exemple des rubans métalliques en bordure des pelouses, des blocs de béton en bordure des plates-bandes comme à Schwetzingen, une manière également de mettre en valeur les travaux de reconstruction. Peu

FORMATION

importe que l'effet d'ensemble soit modifié. Le tracé du jardin reste fidèle à l'histoire mais le béton dénature le tout. Lorsque l'argent manque tout simplement, on simplifie les choses en éliminant les plates-bandes et en installant des bacs sans plantes. C'est tout à fait regrettable car il faut très longtemps pour réparer ce genre de mesures et pour revenir à l'état d'origine. Mais c'est toujours mieux que rien.

Le problème est encore plus délicat lorsqu'il s'agit de conserver en l'état des jardins dont il ne reste que le tracé original. Cet ancien jardin doit-il alors être protégé en tant que terrain historique? La topographie existante va-t-elle permettre des projets intéressants? Ou bien peut-on à partir du tracé existant créer quelque chose de luxuriant, de quel genre? Faut-il reconstruire ou réinventer? Les haies d'ifs du Belvedere-Garten suffisent-elles ou est-ce un peu juste?

La reconstruction

Dans la plupart des cas, les jardins ne font pas seulement l'objet de soins mais souvent de mesures d'assainissement. Les reconstructions sont la règle en matière de conservation des jardins historiques et sont le plus souvent comme un retour à l'état d'origine.

Bien souvent on décide trop rapidement de procéder à des reconstructions. C'est d'ailleurs ce que la Charte de Florence désire éviter comme le prouve l'article 16: «Les reconstructions peuvent entrer en ligne de compte pour certaines parties de jardin situées à proximité immédiate d'un bâtiment». On étudie trop rarement la possibilité d'appliquer des mesures d'assainissement. L'idée de la reconstruction n'est pas mauvaise en elle-même mais elle demeure l'attitude créative la moins complexe et elle a des conséquences qui remettent en question l'éthique de la conservation des jardins historiques et qui aboutissent à l'impossibilité de distinguer l'ancien du neuf et à la perte des caractéristiques spécifiques d'un objet historique. Dans l'article 21 de la Charte de Venise on peut lire: «...reconquérir l'authenticité du jardin par des mesures d'entretien et des interventions conservatrices...». Dans le domaine de la conservation des jardins historiques, on ne peut pas retrouver l'authenticité en créant des attributs éclectiques. L'authenticité d'un jardin dépend de sa crédibilité et de son aptitude à faire passer ce qui semble être ancien pour de l'ancien. L'excès d'éléments historiques peut donner au jardin un aspect artificiel.

En 1991 Dieter Hennebo écrit: «La théorie selon laquelle on ne doit pas obligatoirement s'en tenir aux données historiques mais au contraire qu'il doit être possible de

FORMATION

temps en temps de laisser libre cours à sa propre perception artistique et de s'adapter aux exigences de certaines situations est une théorie faisant encore partie de ce que l'on appelle la conservation créative des jardins historiques qui ne peut plus être appliquée de nos jours.» Mais si nous n'acceptons plus la conservation créative des jardins historiques et que la conservation en l'état ne paraît pas suffisante, dans quelle mesure pouvons-nous procéder à certaines adaptations sur la base de sources qui n'existent que sur des plans ou dans des écrits mais ne sont pas perceptibles dans le jardin lui-même? Pouvons-nous, comme à Schwetzingen, reconstruire en quatre styles distincts qui ont été les styles d'époques différentes et appliquer à tous les niveaux toutes les techniques possibles facilitant l'entretien du jardin?

La polémique sur le sens de la conservation et de la restauration n'est pas d'aujourd'hui et ne doit pas faire ici l'objet d'un débat. Mais je reprendrai les arguments énoncés plus haut selon lesquels une simple *conservation en l'état* n'est pas toujours la solution pour préciser que reconstruire change selon le cas l'objectif final: a-t-on pour but la conservation de l'objet historique ou la conservation de la valeur horticole? La conservation de l'objet historique va dans le sens d'une reconstruction correspondant le plus possible aux origines historiques. La conservation de la valeur horticole va dans le sens d'une conservation active où l'accent est mis sur la conservation et l'évolution du jardin en tant qu'espace naturel dans lequel on a, à différentes époques avec différents moyens et prétentions, procédé à des plantations et à des aménagements végétaux.

La poursuite de l'aménagement

La Charte de Venise de 1964 stipule que «la restauration doit (...) garder son caractère d'exception» et s'arrête «là où l'hypothèse commence. Tout ajout jugé indispensable doit pouvoir être reconnu dans la composition architecturale et doit porter le sceau de son époque.» La Charte de Florence précise dans l'article 13: «Le remplacement ou la restauration des parcelles menacées d'un jardin doivent respecter les principes de la Charte de Venise.» Si on prend au sérieux ces deux articles, il est donc possible d'aborder différemment la substance historique et de reconquérir l'authenticité en ajoutant ou en opposant du neuf à l'ancien. Une façon de permettre au jardin de garder son caractère historique et de faire simultanément de la conservation du jardin un acte créatif.

Contrairement à la conservation des monuments historiques, la conservation des jardins historiques a trop peu souvent recours à la solution de la poursuite de l'aménagement tenant compte des aspects culturels et historiques, c'est-à-dire respectueuse de la substance historique authentique digne d'être protégée, dans le sens d'une conservation active de la valeur horticole.

Lorsque certaines constructions immuables font l'objet d'adaptations contemporaines, il se crée une cassure entre l'ancien et le nouveau. Notre monde est plein d'exemples de ce genre. Nous devons éviter ce type de cassures dans les jardins historiques sans perdre de vue le 'jardin', comme cela est le cas lors de pures *conservations en l'état* ou en *archéologie*. Lorsque les travaux d'assainissement sont terminés, on ne doit pas avoir devant soi une accumulation de cassures mais un ensemble cohérent nouveau même s'il est parfois quelque peu hétérogène.

Le grand danger que représente l'entretien des cassures provient de l'éclectisme post-moderne qui a contribué à une conception discontinue et irritante en se servant du caractère historique de n'importe quelle façon et à volonté. Les jardins modernes ont également redécouvert le goût des compositions extravagantes et laissé leur imagination évoluer entre la phantasie historique et la réalité technique.

A l'heure actuelle on laisse exprès l'ancien cotoyer le nouveau. Le contraste signifie un refus de la reconstruction uniforme. Les anciens jardins sont chargés de plus de passé que les jardins historisants qui ont tout d'abord pour objectif la distraction et l'éducation stylistique. La variété d'un jardin prend toute sa signification lorsqu'il permet à différentes époques de se cotoyer et présente une approche culturelle vivante même si elle est parfois complexe.

Dans le jardin ce sont les végétaux qui sont primordiaux. A force d'étudier les possibilités qu'offre un jardin historique et ses limites, l'intérêt a grandi en faveur de la conservation de ce qui existe. Le respect de ce qui existe n'apparaît pas seulement dans le domaine de la conservation des objets historiques mais également en écologie et de plus en plus en économie surtout en ce qui concerne le problème du traitement des déchets.

Créer du nouveau ne signifie pas obligatoirement détruire l'ancien. Nous devons intervenir là où il est vraiment nécessaire d'agir. Dans le domaine de la conservation des jardins historiques, nous devons travailler à l'aide de projets, thématiser et représenter les problèmes. Cela permet de trouver d'autres solutions.

Il est souhaitable d'opter pour une intervention différenciée chaque fois que possible. En fait le problème qui se pose est le suivant: quelle attitude adopter face au concept architectural d'origine et face au lien avec l'histoire? Toute intervention doit se faire dans un style contemporain d'architecture paysagiste.

Je ne peux pas nier que je me sens moralement obligé de *créer du nouveau sur la base de ce qui est authentique*. C'est pourquoi je considère les mesures allant de l'assainissement respectueux de l'histoire à la reconstruction comme du faux ancien, comme de l'imitation. Je suis d'avis que les problèmes qui se présentent ne doivent pas être minimisés et nécessitent des solutions qui soient à la hauteur de la tâche sur le plan créatif, des solutions qui thématisent le problème, créent des lieux autonomes qui puissent être assimilés à l'ensemble, qui puissent vieillir, qui puissent devenir ce que nous aimons dans un jardin, c'est-à-dire des lieux qui dégagent une ambiance naturelle et non artificielle.

La poursuite de l'aménagement n'est pas la solution à tous les problèmes mais c'est une solution qui dans tous les cas doit être prise en considération. Pour laisser champ libre à cette forme d'interprétation, il faut des donneurs d'ouvrages, des collègues et des collaborateurs qui soient prêts à tenter l'expérience.

Bibliographie:

Dieter Hennebo, in: Die Gartenkunst 2/1991 / Erika Schmidt, Gartendenkmalpflegerische Massnahmen, Übersicht und Begriffserläuterung, in: Dieter Hennebo (Hrsg.), Denkmalpflege, Stuttgart 1985 / Georg Mörsch, Aufgeklärter Widerstand. Das Denkmal als Frage und Aufgabe, Basel-Boston-Berlin 1989 (Grundsätzliche Leitvorstellungen, Methoden (...) S. 115 à 142) / David Jacques, in: Die Gartenkunst 1/1991 / Alfred Wyss: Das Schöpferische in der Denkmalpflege, in: Denkmalpflege in Graubünden, Chur 1991

Guido Hager

Cours de conservation des monuments historiques

L'Association des Conservateurs Suisses de monuments historiques (ACMH) informe:

Au cours de l'année universitaire 93/94, des cours de conservation des monuments historiques auront lieu dans différentes universités et écoles d'ingénieurs en Suisse. Pour tous renseignements sur les conditions d'inscription, les sujets traités et les horaires des cours, s'adresser aux départements et aux assistants suivants:

- Ingenieurschule beider Basel, Muttenz, Abteilung Architektur: Aspekte der Denkmalpflege im Rahmen des Kurses 'Architekturgeschichte des 19. und 20. Jh.' Zwei Wochenstunden. Dorothee Huber

FORMATION

- Universität Basel, Kunsthistorisches Seminar: Denkmalpflege. Sommersemester 1994, zwei Wochenstunden. Georg Mörsch

- Ingenieurschule Bern, Abendtechnikum, Abteilung für Architektur: Architekturgeschichte (mit besonderer Berücksichtigung des Aspekts Umgang mit historischer Bausubstanz). Wintersemester 1993/94, Sommersemester 1994, 1,5 Wochenstunden. Martin Fröhlich

- Universität Bern, Kunsthistorisches Seminar: Denkmalpflege. Wintersemester 1993/94, Sommersemester 1994, zwei Wochenstunden. Abwechslend Bernhard Furrer, Daniel Gutscher, André Meyer, Jürg Schweizer

- Ingenieurschule Brugg-Windisch, Abteilung Architektur: Praktische Probleme der Denkmalpflege und des Kulturgüterschutzes. Sommersemester 1994, drei Wochenstunden. Klaus Speich

- Ingenieurschule Burgdorf, Abteilung Architektur: Denkmalpflege. Blockkurs im Wintersemester 1993/94. Heidi Schuler

- Ingenieurschule Chur, Abteilung Architektur: Denkmalpflege. Wintersemester 1993/94. Kursart und -dauer sowie Dozent noch unbestimmt

- Ecole d'ingénieurs de Genève, Section d'architecture: Réhabilitation/Restauration. Semestre d'hiver 1993/94, deux heures par semaine. B. Schmidt

- Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), Département d'architecture / Université de Genève, Ecole d'architecture (EAUG): Sauvegarde du patrimoine bâti. Formation continue et cycle postgrade. Semestre d'hiver 1993/94, et semestre d'été 1994. Gilles Barbey

- Zentralschweizerisches Technikum Luzern, Abteilung Architektur: Denkmalpflege. August 1993 - Januar 1994, zwei Wochenstunden. Claus Niederberger

- Technikum Winterthur, Abteilung Architektur: Denkmalpflege. Sommersemester 1994, alle zwei Wochen vier Stunden. Heinrich Helfenstein

- Eidg. Technische Hochschule Zürich (ETHZ), Abteilung Architektur: Verschiedene Kurse in Denkmalpflege. Winter- und Sommersemester. Georg Mörsch

(communiqué)